

Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde

CADTM

France france@cadtm.org – www.cadtm.org

Bulletin n°42 – Janvier - Février 2010

Edito

Nous aurions aimé, dans ce premier numéro de notre bulletin 2010, envoyer des signes d'espoir. Mais, hélas, l'actualité nous rattrape déjà. Haïti connaît une nouvelle catastrophe dont le bilan, à l'heure où paraît ce bulletin, reste inconnu.

Nous pourrions rajouter au chœur des médias sur cette île "maudite", "victime d'un destin tragique", etc.

Les promesses tombent. Comme elles tombaient déjà fin 2004, après le cyclone Jeanne qui avait détruit les Gonaïves. Deux ans plus tard, pour obtenir à peine plus de 10 % des sommes promises pour la reconstruction, Haïti devait débourser un montant plus important d'arriéré de créances !!

Nous préférons comprendre : comprendre que derrière un État en faillite incapable de faire face à la misère et aux urgences, il y a le résultat de décennies de domination, d'endettement, de dictature. Les fonds détournés par la famille Duvalier, puis Aristide ne sont toujours pas restitués au peuple Haïtien. Une armée d'occupation (la Minustah) réprime les mouvements sociaux qui réclamaient une augmentation du salaire minimum. La dette continue de peser sur l'économie du pays. L'Union européenne a su arracher au pouvoir haïtien la signature des APE.

Alors dès ce mois de janvier, une nouvelle fois, nous exigerons l'annulation inconditionnelle de toute la dette (odieuse) haïtienne, que la France et les USA réparent les effets de leurs politiques depuis l'indépendance de 1804. Nous y reviendrons bien sûr.

Surveillez près de chez vous le passage du film

"**La fin de la pauvreté ?**" dont il est question ici même.

Agissez avec nous pour que disparaisse ce "**?**".



L'équipe du CADTM France

Agenda

19-01 | Alès (30), France

La fin de la pauvreté ?

20h30 cinéma Les Arcades à Alès, proposé par ATTAC Alès, débat avec le CADTM Nîmes

23-01 | Héricourt (70), France

Conférence-débat « Crise et famine dans le monde ? » animé par Nicolas Sersiron Café littéraire à la Médiathèque F. Mitterrand 1, rue de la Tuilerie de 14h30 à 16h30

23-01 | Pézenas (34), France

La fin de la pauvreté ?

21 h cinéma municipal Le Molière « ciné-débat » avec CADTM Nîmes, en partenariat avec le Secours Populaire

24-01 => 28-01 | Porto Alegre, Brésil

Forum Social Mondial - 10 ans

28-01 | Montélimar (26), France

Conférence-débat « La mondialisation capitaliste : pour qui ?

Pourquoi ? »

animé par Nicolas Sersiron à l'Espace St Martin à 20h30

31-01 | Fourneaux (73), France

Ciné-débat "La fin de la pauvreté ?"

Soirée avec le CADTM au Cinéma l'Embellie

2-02 | Rennes (35), France

La dette des pays du Sud

Conférence-débat avec Pascal Franchet à 20h au CRIDEV, 41 Avenue Janvier à Rennes

Détails : <http://www.cadtm.org/Agenda>

Haïti, malédiction... ?

1804 : Haïti, première république noire libre du monde.

Mais la balance penche, depuis le début, du mauvais côté. Et le poids est déjà celui de la dette. Sa liberté, la France décide de la lui faire payer. En 1825, Charles X n'accepte de reconnaître cette indépendance qu'en échange d'une indemnité de dédommagement aux anciens colons, de 150 millions de francs-or, payable en cinq ans.

Suivront d'autres emprunts pour rembourser cette rançon/dette, et ce, jusqu'à 1947. Le relais fut vite pris par les IFI et autres rapaces. Depuis 200 ans, ce petit pays s'épuise à rembourser ses créanciers, entre dictatures (soutenues par les puissances occidentales), conflits et catastrophes.

Et les pseudo-aides ne font, bien sûr, qu'enfoncer cette population dans la misère.

En juin 2009, Haïti a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE (pays pauvres très endettés) qui fait que sa dette extérieure publique totale de 1841 millions \$ sera allégée de 1200 millions \$, restent encore 641 millions \$. Pour la même raison, le Club de Paris s'était engagé, en juillet, à annuler 62,73 millions \$.

Mais il faut savoir que le point d'achèvement est la récompense à la bonne conduite d'un pays, autrement dit à l'application des conditionnalités imposées par les IFI, autrement dit, arrivé à ce stade, le pays a tout perdu et surtout sa souveraineté. Incapable de rembourser, même ce qui lui restera de dette, il devra alors faire de nouveaux prêts. Ainsi continuera la... " malédiction ".

Sur l'usage de l'uranium appauvri : crime contre l'humanité et nouvelle dette écologique.

De l'Irak (en 1991 puis en 2003) à l'Afghanistan (en 2001), des Balkans (en 1999) au Liban (en 2006) puis plus récemment à Gaza (en 2008), les armées occidentales perpétuent un crime contre l'humanité. Les munitions à l'uranium « appauvri » (UA) utilisées pour ces « sales guerres » ont des conséquences dramatiques sur l'environnement et la santé et cela bien des années encore après leur utilisation. Car rajouter le qualificatif « appauvri » n'est qu'un euphémisme à la sauce occidentale pour amoindrir ses effets néfastes et radioactifs.

Pourtant interdites par de nombreux traités internationaux ou lois nationales, ces munitions ont un tel potentiel destructeur que les États occidentaux, et en particulier les États-Unis ne veulent pas s'en passer. Et pour faire face à leurs détracteurs, les défenseurs de l'uranium de guerre ont su se trouver des alliés de poids : les grands médias dominants et certaines des organisations spéciales des Nations Unies telles que l'Organisation Mondiale de la santé (OMS) ou le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

La logique capitaliste appliquée à l'UA ou comment recycler des déchets nucléaires en armes de guerre : le greenwashing avant l'heure...

L'utilisation de l'UA est un élément essentiel des nouvelles guerres impérialistes de l'Occident. Car en plus d'être une matière quasi gratuite à l'achat puisque résultant des déchets de l'enrichissement de l'uranium naturel, elle possède des propriétés qui séduisent les industries militaires.

Pour le capitalisme, c'est une opportunité non négligeable. D'une part, l'essentiel de l'UA est stockée dans les pays producteurs d'énergie nucléaire : en 1999, plus de 95% de l'UA disponible est aux États-Unis, en Russie et en France (aujourd'hui géré par AREVA NC). Cela occasionne des coûts de stockage très importants et comporte toujours un risque.

La délocalisation des déchets sous forme de matériel de guerre diminue d'autant ces coûts et ces risques comme le déclarait au Financial Times -le 10/02/1992- Lawrence Summers, alors économiste en chef de la Banque mondiale : « *Les pays sous-peuplés d'Afrique sont largement sous-pollués. La qualité de l'air y est d'un niveau inutilement élevé par rapport à Los Angeles ou Mexico [...] Il faut encourager une migration plus importante des industries polluantes vers les pays les moins avancés [...] et se préoccuper davantage d'un facteur aggravant les risques d'un cancer de la prostate dans un pays où les gens vivent assez vieux pour avoir cette maladie, que dans un autre pays où deux cents enfants sur mille meurent avant d'avoir l'âge de cinq ans. [...]*

Le calcul du coût d'une pollution dangereuse pour la santé dépend des profits absorbés par l'accroissement de la morbidité et de la mortalité. De ce point de vue, une certaine dose de pollution devrait exister dans les pays où ce coût est le plus faible, autrement dit où les salaires sont les plus bas. Je pense que la logique économique qui veut que des masses de déchets toxiques soient déversées là où les salaires sont les plus faibles est imparable.

D'autre part l'UA confère un avantage technique aux armées impérialistes :

Utilisé dans des bombes anti-chars ou anti-bunkers, le pouvoir perforant de ces munitions sert à transpercer blindages et bunkers. C'est donc une arme de guerre redoutable très utile aux tacticiens militaires pour ce que l'on appelle les « frappes chirurgicales ».

Seulement, il s'avère que l'UA brûle au moment de l'impact et se transforme en particules radioactives invisibles à l'œil nu qui sont emportées par le vent contaminant ainsi l'atmosphère, mais aussi les sols et les nappes phréatiques. Enfin, l'UA (isotope 238) a une demi-vie de 4,5 milliards d'années. C'est l'âge de la Terre. L'UA est à la fois radioactif et toxique.

Quel meilleur exemple que l'Irak, agressé à deux reprises (1991 et 2003) par l'impérialisme étaisunien pour illustrer le danger que représente l'UA. Les études de différentes associations ou ONG Irakiennes permettent de rendre compte des dégâts sanitaires causés par l'UA sur la population irakienne. Le constat est toujours le même suivant les villes étudiées : l'ingestion ou l'exposition à l'UA est très dangereux pour la santé. On observe l'augmentation du nombre de cancers, de la mortalité pour cause de cancer, des malformations congénitales ou malformations diverses ou encore l'augmentation des cas de leucémies¹.

Selon les sources, de 40 à 700 tonnes de munitions à l'UA ont été larguées en 1991² pendant l'opération « Tempête du désert ». Au même moment, on peut lire les craintes du Pentagone quant à l'usage « politiquement insoutenable » de l'utilisation de l'UA et de ses « effets néfastes sur l'environnement ». Cependant, il demande de « garantir [l'] avenir » de ces « précieuses armes »³. Et ce fut chose faite directement lors de la première

¹ Voir études du Dr Jawad Al-Ali pour la ville de Bassora (<http://www.acdn.net/>) ; l'association Muslim Peacemaker Teams pour Najaf (<http://www.mpt-iraq.org/DepletedUranium.html>) et les ONG irakiennes, Monitoring Net of Human Rights in Iraq (MHR) et Conservation Center of Environment and Reserves in Fallujah (CCERF) pour Fallujah (<http://files.splinder.com/ae2a8998cb5292e05e6a57d75e09140f.pdf>)

² L'United Kingdom Atomic Energy Authority considère que 40 tonnes ont servi en Irak ; La branche américaine de Greenpeace donne une estimation de 300 tonnes d'armes à base d'UA (ARKIN William, « The Desert Glows – with Propaganda », Bulletin of the Atomic Scientists, mai 1993, page 12.) ; et enfin la fondation néerlandaise LAKA évalue pour sa part à 700 tonnes la quantité d'UA utilisée en Irak et au Koweït.

³ <http://www.horizons-et-debats.ch/index.php?id=1190> : le site met à disposition le document à la fin de l'article

Guerre du Golfe ! Les médias parlèrent à l'époque de « guerre propre ». Le mot d'ordre est lâché : « il s'agit de dissimuler toute preuve de nocivité des armes à l'UA »⁴. Pour « l'opération liberté pour l'Irak» de 2003, il est question de plus de 1000 tonnes d'UA.

tout en minimisant les dégâts...

Le PNUE sera envoyé faire une évaluation de la situation post-conflit dans les Balkans dès 1999, en Afghanistan, en Irak et dans les territoires occupés palestiniens par la suite.

Le PNUE mènera une seconde enquête au Kosovo en 2000 sur seulement 11 des 72 sites contaminés. Alors que la première enquête fut menée en collaboration avec Greenpeace, le PNUE préférera cette fois s'associer à l'OTAN qui lui fournit les cartes des sites contaminés⁵. De même que l'OMS qui pour sa part remplaça ses deux chercheurs en médecine envoyés en 1999 par des spécialistes de l'US Army Center for Health Promotion and Preventive Medicine⁶. Quel sera le résultat en 2003 ? Que « l'ensemble des éléments d'information rassemblés par le PNUE donnent à penser que les risques de forte contamination de l'environnement par l'UA sont relativement faibles et localisés sur le site de l'impact. »

Pourtant, au niveau européen, l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe a demandé l'interdiction de la fabrication, des essais et de l'utilisation et de la vente d'armes à l'UA. Elle justifie cette décision par la nécessité de préserver les générations présentes et futures (Conseil de l'Europe 24/01/2001). En outre la directive 96/29/Euratom⁷ dispose que tout produit dépassant une concentration de 10 000 becquerels par kilogramme doit être confiné. L'uranium appauvri, qui a pourtant une concentration 4 000 fois supérieure à cette limite est toujours disséminé dans l'environnement.

Le Droit Humanitaire International (DHI) est aussi très clair sur l'usage de l'UA. C'est interdit. Le DHI dégage quatre grandes règles en ce qui concerne les armes :

Les armes ne peuvent être utilisées que dans le champ « légal » des combats, défini comme cibles militaires de l'ennemi en guerre. Les armes ne doivent pas provoquer un effet négatif au-delà de ce champ « légal » de bataille : **c'est la règle territoriale**.

Les armes ne peuvent être utilisées que pendant la durée du conflit. Une arme qui est utilisée ou continue d'agir après la fin de la guerre viole cette réglementation : **c'est la règle temporelle**.

⁴ <http://www.horizons-et-debats.ch/index.php?id=1190>

⁵ carte à l'adresse suivante :

<http://balkans.unep.ch/ch/du/targetmap.html>

⁶ cf. <http://chppm-www.apgea.army.mil/default.html>

⁷ <http://eurlex.europa.eu/Notice.do?val=312346&cs&lang=fr&list=312346:cs,&pos=1&age=1&nb1=2&pgs=10&hwords=&checktexte=checkbox&visu=#texte>

Les armes ne doivent pas être excessivement inhumaines. La Convention de La Haye de 1899 et de 1907 utilise les termes « souffrances inutiles » et « blessures superflues » : **c'est la règle d'humanité.**

Les armes ne doivent pas avoir un effet négatif démesuré sur l'environnement naturel : **c'est la règle environnementale.**

L'UA viole ces 4 règles et de manière plus que documentée. Il viole aussi nombre de dispositions de la Charte des Nations Unies. En août 1996 déjà, la sous-commission des Droits de l'Homme des Nations Unies classait les armes à uranium appauvri parmi les armes considérées comme produisant « *des effets traumatiques excessifs* », frappant « *sans discrimination les populations civiles* » et causant « *des dommages graves et durables à l'environnement* »¹. Enfin, le 1er Novembre 2007, la résolution intitulée « Effets de

l'emploi d'armements et de munitions contenant de l'uranium appauvri » a été adoptée au Premier Comité des Nations Unies par une majorité écrasante². A l'initiative des Pays non alignés, le but est de négocier pour interdire ces armes parmi les membres des Nations Unies.

Vers des réparations

L'utilisation de l'UA illustre bien le cynisme et la barbarie du système capitaliste. La gravité des conséquences de sa dissémination est connue. L'utilisation massive de l'UA pollue l'eau, l'air et le sol pour des millions d'années alors que la domination militaire états-unienne pourrait s'en passer sans trop de désagréments. Pourtant l'enjeu est de taille au point que l'Etat fédéral états-unien préfère affronter ses propres vétérans sur le terrain judiciaire plutôt que d'en stopper l'utilisation et la production, reproduisant dans une certaine mesure le scénario judiciaire de l'amiante.

² http://acdn.france.free.fr/spip/article.php3?id_article=394

En plus d'une dette sociale et historique (pour crime contre l'humanité), les Etats qui utilisent ces armes à l'UA sont tributaires d'une dette écologique considérable à l'égard des peuples qu'ils ont agressés. Les mesures sanitaires comme les mesures de réhabilitation des sites contaminés doivent être financées par le versement de réparations au titre de cette dette écologique. Les responsables de ces crimes à l'UA doivent être traduits en justice.

Malgré tout il faut souligner deux faits nouveaux dans cette pollution criminelle : Elle dure vraiment très longtemps et se dissémine inexorablement sur la planète toute entière.

A méditer en sachant que les Etats-Unis n'ont utilisé jusqu'à présent qu'une infime partie de leur stock d'uranium appauvri³, et que les commandes affluent chez Boeing, Lockheed et autres Raytheon...

 Sophie Perchellet

³ <http://www.wise-uranium.org/eddat.html>

Et si le peuple refuse de payer

Il est dit que si vous vouliez pendre un capitaliste il vous vendrait la corde

Icesave l'a fait et est en train d'être pendu, le gouvernement Islandais avec.

Dans le but de se constituer un pactole pour jouer sur les marchés, Björgólfur Guðmundsson, directeur du Landsbanki, maison mère d'Icesave, a voulu abuser les naïvetés des clients britanniques, hollandais et, dans une moindre mesure, allemands, en leur proposant des comptes en banque simplifiés et très rémunérateurs, contre le dépôt de leurs économies.

Plus de quatre cent mille joueurs ont joué avec lui, presque la moitié aux Royaume-Uni. Lui, il a joué sur les marchés financiers avec leur argent et a tout perdu quand le système a fait faillite.

Le 7 octobre 2009, pendant une période intense de retraits effectués par les épargnants, Icesave a fermé ses guichets, réels et virtuels. Le ministre des finances britannique, utilisant des lois passées contre le terrorisme, a immédiatement (sous dix minutes) gelé les avoirs d'Icesave.



Les gouvernements et ministres des finances des pays d'où sont venus ces dépôts d'argent ont, en respect de leurs lois financières internes, garanti les dépôts de leurs dépositaires dans les succursales d'Icesave sur leur territoire. Puis ils ont demandé au gouvernement islandais, des compensations, voire remboursements.

Une demande reçue avec des réactions plus que mitigées par le parlement islandais. Mais, comme l'Islande est demandeuse d'adhésion à l'Union européenne et d'intégration dans la zone euro, il fallait obtempérer à la demande de deux membres aussi importants que le Royaume-Uni et les Pays-Bas. Il y a des moments où la différence entre

chantage et négociations internationales n'est pas très clair. Surtout que le FMI a conditionné ses prêts d'urgence à l'Islande à une solution de ce problème. Nous avons déjà vu comment les IFI ont commencé à s'implanter, P.A.S. et conditionalités compris, dans certains pays de l'Union européenne. Ceci représente un pas de plus vers la mise sous tutelle de l'ensemble de l'économie mondiale au service du « capitalisme ».

D'abord, dans la bonne tradition de la collectivisation des pertes, les banques islandaises en faillite, y compris Icesave, ont été nationalisées. Puis, sous la pression des gouvernements britannique et hollandais, une loi a été votée en août 2009 sur le remboursement des dépôts d'Icesave qui n'a pas satisfait les ministres des finances des pays réclamant des remboursements. Pour les satisfaire, le parlement islandais a passé (33 pour, 30 contre) une nouvelle loi, en décembre, qui engage 40% du PIB du pays pour des années à venir.

Pas d'accord

Les Islandais, que personne n'écoute jusque là, ont trouvé injuste de payer les erreurs des banques et de compromettre l'avenir de leurs futures générations. Vingt-trois pour cent de l'électorat ont signé une pétition condamnant cette loi et exigeant qu'elle ne soit pas signée par le président du pays.

Devant son opinion publique et l'intensité du mouvement, le président a décidé d'appeler à un référendum. Un référendum contraignant qui peut très bien décider de ne pas endetter le pays au-delà de ses moyens. Une porte-parole du ministre des finances britannique a répondu en disant, « *si le peuple islandais prend la décision de ne pas accepter cette loi, ils diront effectivement que l'Islande ne veut pas faire partie du système financier international* ».

De toute façon, où est l'intérêt pour le peuple islandais de faire partie d'un système qui a pour but de les appauvrir comme il a appauvri les pays du tiers monde. Ils trouveront des partenaires commerciaux ailleurs, peut-être à l'ALBA, qui sait ? En plus, ils sont capables de faire la démonstration qu'un peuple peut vivre sans le système financier international, pour peu qu'on les laisse faire.

Affaire à suivre avec intérêt.

 Mike Krolkowski

La fin de la pauvreté, vraiment ?

Jean-Jacques Beineix présente

LA FIN DE LA PAUVRETÉ ?



un film de Philippe Diaz
avec la voix de Charles Berling

Une production CHELA-BRE STUDIO en association avec ROBERT SCHNEIDER/ROBERT SCHNEIDER FOUNDATION "LA FIN DE LA PAUVRETÉ?"

co-producteur MATTHIEU STELLA/ROMA/CADTM producteur associé CLÉOPATRE COM/produit par BETHPORT/ELLE ART et réalisé par PHILIPPE DIAZ

www.lafindelapauvreté.com

Nombre de pays ont hérité d'une dette coloniale au moment de leur indépendance. La Banque mondiale a notamment procédé à de telles manipulations complètement illégales. Cette dette les a poussés à rester connectés à l'économie mondiale et à servir les intérêts des puissances dominantes, dans un cadre de dépendance accrue. La corruption des élites locales a permis que cette transition s'effectue au mieux pour les grands créanciers. Loin d'orienter leur économie selon les besoins des populations, les pays du Sud se sont surendettés pour financer des mégaprojets, comme des grands barrages, destinés à faciliter l'extraction et l'exportation de leurs richesses. Tandis que les grandes entreprises du Nord bénéficient depuis lors de marchandises à très bas coût qui leur génèrent des profits gigantesques reversés à leurs actionnaires, le Sud subit une triple peine : ses richesses lui rapportent très peu alors que la dépendance se perpétue et que le remboursement de la dette provoque une véritable hémorragie de capitaux. La mondialisation néolibérale organise donc l'appauvrissement et la détérioration des conditions de vie du plus grand nombre pour parvenir à l'enrichissement démesuré d'une minorité. En 2008, les pouvoirs publics des pays en développement ont remboursé 182 milliards de dollars au titre de leur dette extérieure, soit 27 milliards de plus que ce qu'ils ont reçu en nouveaux prêts. Pendant ce temps, le nombre de millionnaires en dollars dans le monde s'élevait à 8,6 millions, pour un patrimoine cumulé de 32 800 milliards de dollars. Un prélèvement annuel de 0,25% sur ce patrimoine suffirait à trouver les 80 milliards de dollars nécessaires pour assurer en 10 ans à la totalité de la population les services sociaux essentiels (éducation primaire, santé, eau, assainissement).

Le FMI et la Banque mondiale sont parvenus à leurs fins en forçant les pays surendettés à signer des programmes d'ajustement structurel, comprenant la fin des subventions aux produits de base pour les rendre accessibles aux plus pauvres, la baisse des budgets sociaux, des politiques de recouvrement intégral des coûts dans le secteur de la santé et de l'éducation, la suppression des protections commerciales comme les barrières douanières, l'abandon du contrôle des mouvements de capitaux (ce qui crée une forte instabilité et renforce les paradis fiscaux), des privatisations massives (ce qui augmente les prix de biens essentiels et réduit l'accès aux services de base)... En Bolivie, à Cochabamba, la privatisation du secteur de l'eau en 2000 s'est accompagnée d'une forte hausse des prix et pour assurer les profits de l'opérateur privé, les sources, qui appartenaient jusque là aux communautés villageoises, ont été mises sous contrôle, tout comme les réserves contenant l'eau de pluie. Les populations se sont révoltées et, malgré la répression, ont réussi à obtenir l'expulsion de la multinationale Bechtel qui avait profité de cette privatisation. L'histoire s'est répétée en 2005 à El Alto, dans la banlieue de la capitale La Paz, avec l'expulsion de Suez.

Les dictatures des années 1970-1980, comme celle de Pinochet au Chili, ne sont plus la seule

solution utilisée pour imposer le néolibéralisme à l'échelle de la planète. Les grandes puissances utilisent le levier de la dette et de la corruption pour imposer leurs volontés à ceux qui ont des velléités d'autonomie économique. En ultime recours, comme en Iran en 1953 ou en Irak récemment, une intervention militaire est programmée quand la persuasion habituelle a échoué : c'est l'armée qui vient ouvrir toutes grandes les portes permettant de faire entrer l'économie de marché. Les promoteurs de la mondialisation néolibérale, FMI et grandes puissances en tête, imposent donc de manière brutale un système économique antidémocratique, profondément inégalitaire, génératrice de dette, de corruption et de pauvreté.

Depuis 1970, les pays en développement ont remboursé l'équivalent de 106 fois ce qu'ils devaient en 1970, mais entre temps leur dette a été multipliée par 52. A l'autre extrémité, les risques de plus en plus grands pris par les banques privées et les spéculateurs pour assurer des profits faramineux ont mené le monde à une crise aux multiples facettes d'une ampleur exceptionnelle. Cette crise a été rendue possible par les politiques de dérégulation de l'économie prônées partout par le FMI et la Banque mondiale, avec l'appui des dirigeants des pays riches. En 2009, le nombre de personnes sous-alimentées de manière chronique a franchi le cap du milliard : tout un symbole de l'échec du capitalisme imposé depuis cinq siècles. Une question doit être posée : qui doit à qui ?

Aujourd'hui, 25% des habitants de la planète utilisent 80% des ressources disponibles et génèrent 70% de la pollution mondiale. A l'heure du sommet de Copenhague sur le climat, il est nécessaire de comprendre que la logique du dieu Marché et de l'ajustement structurel fait partie du problème et non de la solution. L'aide apportée au Sud par les pays du Nord est d'un montant ridicule et orientée vers les pays qui présentent un intérêt géostratégique : ceux qui en profitent ne sont pas ceux qui en ont le plus besoin. Au contraire, l'annulation totale et immédiate de la dette du tiers-monde, l'abandon des politiques d'ajustement structurel, le remplacement du FMI et de la Banque mondiale par des institutions démocratiques centrées sur la garantie des droits humains fondamentaux et le respect de l'environnement, la réappropriation des ressources naturelles par les peuples, la réforme agraire radicale, une vaste redistribution des richesses à l'échelle mondiale sont les étapes fondamentales qui doivent permettre un changement complet de système dont l'urgence s'impose un peu plus chaque jour.

 Damien Millet

est porte-parole du CADTM France et auteur avec Eric Toussaint du livre [La Crise, Quelles Crises ?](#), Aden-CADTM-Cetim, à paraître début 2010.

[Le site du film](#)

Le FMI dicte, la Roumanie abdique

La réélection à la tête de l'État du président Traian Basescu (Parti démocrate libéral, PDL), reconduit de justesse pour un second mandat de cinq ans lors des élections truquées du 6 décembre, est censée mettre fin à une crise politique de plus de deux mois durant laquelle la Roumanie, en proie à une sévère récession, était gouvernée par un exécutif intérimaire. Le Premier ministre Emil Boc, lui aussi reconduit, vient donc de constituer son gouvernement libéral. La Roumanie, intégrée à l'Otan depuis 2004, constitue l'un des États les plus pauvres de l'Union européenne à laquelle elle a adhéré en 2007.

Pour autant, l'accord conclu en mars 2009 avec le Fonds monétaire international (FMI), l'Union européenne (U.E), la Banque mondiale et d'autres bailleurs de fonds sur une aide de 20 milliards d'euros n'aidera hélas pas la population pauvre à sortir de la crise financière qui secoue le pays. Comme à son habitude, par ce prêt, le FMI s'immisce dans les politiques économiques du pays, en l'occurrence, pour réformer le système des retraites et baisser les salaires de la fonction publique, empêchant toute souveraineté du gouvernement. Pour ce faire, asphyxiant encore plus une économie en déroute, il bloque avec l'U.E une tranche de 2,5 milliards d'euros prévue dès novembre 2009. Tout comme en ce moment même en Ukraine¹, l'institution de Washington, insouciante des effets de la crise économique qui affecte les plus pauvres, bloque une tranche de prêt afin de faciliter les négociations pour satisfaire ses exigences néolibérales.

Déjà au mois d'août, Jeffrey Franks responsable du FMI, alors en plein pourparlers sur l'avenir économique du pays, annonce que les autorités doivent réduire la masse salariale du secteur public, de 9% du PIB actuellement à environ 6% d'ici cinq ans. M. Franks estime alors ces conditions imposées à la Roumanie « *ambitieuses mais现实的* » et « *adaptées au pays* »... Cela ne semble pourtant pas être l'avis de la population qui se mobilise fortement : le 7 octobre, les roumains descendent dans la rue par milliers pour manifester contre les mesures d'austérité du gouvernement. Par ailleurs, signe d'effervescence sociale, d'autres fronts de mobilisation voient le jour comme au sein de la multinationale *Alcatel Lucent* où les salariés décident de créer leur premier syndicat et de se mettre en grève pour défendre leurs droits (la multinationale présente depuis 18 ans en Roumanie prévoit le transfert de 30% des effectifs vers le sous-traitant indien *Wipro*).²

S'il était besoin de faciliter les tractations en cours avec le FMI, le 15 octobre 2009, le président Traian Basescu nomme Lucian Croitoru, ancien représentant du FMI en Roumanie ayant aussi travaillé à la Banque mondiale, nouveau premier ministre...

Fin décembre, Sebastian Vladescu, le prochain ministre des Finances du nouveau

gouvernement d'Emil Boc, confirme l'assujettissement à l'institution financière en s'engageant à supprimer 100.000 postes de fonctionnaires en 2010, soit 7,5% des effectifs de la fonction publique. Les conditions du prêt du FMI seront donc respectées par le nouveau gouvernement. Même si une grande partie des effectifs sera réduite par le non-remplacement de départs à la retraite, il est inconcevable d'accepter un plan faisant partie d'une stratégie visant à réduire de moitié la masse salariale de la fonction publique. Le FMI et l'U.E, en mission à Bucarest le 14 décembre 2009, interviennent directement dans l'élaboration du budget 2010 qui est une condition à la poursuite du prêt. Ainsi, M. Lybeck, représentant du FMI à Bucarest, signale : « *Une mission technique restreinte du FMI et de l'UE visite Bucarest pour continuer les discussions sur le projet de budget 2010 avec les experts du ministère des Finances* ». De son côté le Premier ministre Emil Boc souligne on ne peut plus explicitement : « *Le budget est basé sur des indicateurs acceptés par le FMI (...) Mes priorités sont les suivantes : remplir les engagements découlant de l'accord avec le FMI et ceux pris auprès de la Commission européenne* ». Hormis les 100.000 suppressions de postes, figurent dans les mesures imposées par le FMI et inscrites dans le budget, un gel des retraites et des salaires avec un maintien du salaire mensuel minimum à 600 lei (145 euros). En échange de quoi, le 17 février, la Roumanie pourrait recevoir une « aide » de 2,3 milliards d'euros du Fonds.

La crise financière, dont le FMI porte une lourde responsabilité, n'aura pas freiné les ardeurs de l'Institution, bien au contraire. Ces dernières années, plusieurs pays avaient remboursés de manière anticipative leurs dettes envers le FMI et celui-ci a vu son portefeuille de prêts passer d'environ 100 milliards de dollars début 2000 à 17 milliards de dollars juste avant la crise de 2007 alors qu'il ne prêtait plus qu'à la Turquie³. C'est alors qu'intervient le G20 qui, réuni à Londres le 2 avril dernier, demande aux États (nous autres contribuables) de renflouer l'institution d'environ 1000 milliards de dollars. Ainsi, le G20 propulse au devant de la scène un FMI décrédibilisé et décrié par les mouvements sociaux, sujet à de graves problèmes de corruption et affaibli car en mal de liquidité. Le FMI peut dès lors poursuivre sa politique lucrative de prêts envers toute une série de nouveaux pays en difficulté (Islande, Lettonie, Ukraine, Hongrie, etc.) et Dominique Strauss-Kahn, tel un banquier ravi de trouver de nouveaux clients, explique alors : « *Le Fonds est là, il a été créé pour cela, et nous sommes*

prêts à fournir aux différents pays qui le désireraient les liquidités dont ils ont besoin ». Depuis, les affaires reprennent et l'institution annonce des bénéfices en hausse, environ 700 millions de dollars pour l'exercice 2009-2010 et ce, sans compter les 4,7 milliards de dollars de profits générés par la vente de quelques 212 tonnes de son stock d'or.

Comme lors de la crise de la dette en 1982, le FMI arrive en prêteur en dernier ressort accompagné de ses funestes conditions communément appelées ajustements structurels. Dès lors, comment expliquer le discours erroné de certains économistes, tel Bernard Maris qui, apparemment réconcilié avec le FMI de Dominique Strauss-Kahn, affirmait le 7 octobre 2009 : « *Mais il est vrai qu'avec DSK et ses interventions ponctuelles, sans contrepartie structurelle en Hongrie, en Irlande, en Pologne, en Ukraine etc. le FMI a renoué avec sa modestie et sa philosophie d'origine. Et c'est pourquoi DSK est aujourd'hui, unanimement salué* » ?

Puisse un économiste être à ce point aveugle pour ne toujours pas voir dans les récents prêts du FMI aux pays du Nord, l'imposition des ajustements structurels dévastateurs qui les accompagne ? La Cour Constitutionnelle de Lettonie, elle, semblait pourtant avoir bien vu la baisse des pensions de retraite conditionnée au prêt de 7,5 milliards de dollars du FMI et de l'U.E, puisqu'elle estimait en décembre 2009, la mesure anticonstitutionnelle et ordonnait le remboursement aux retraités des sommes correspondant à la baisse de leurs pensions.⁴

Contrairement à ce que disait Michel Camdessus (ancien Président du Fonds monétaire international de 1987 à 2000), nous ne pensons pas qu'il faille « *adapter le capital* » au monde en crise pour mieux le préserver, mais plutôt s'attaquer au problème de manière radicale, c'est-à-dire à la racine du système capitaliste mortifère et promouvoir une égale répartition de la richesse. Il faut supprimer le FMI dont les politiques ultralibérales nous mènent de crises en crises avec toujours les mêmes remèdes qui engrangent les mêmes actionnaires. Il est temps de remplacer cette institution dont les multiples défaillances ont maintes fois prouvé son incapacité à stabiliser l'économie mondiale, mandat qu'elle s'est elle-même donné. Nous devons instaurer des Institutions financières démocratiques, fonctionnant sous contrôle citoyen, rompant définitivement avec le Consensus de Washington et qui œuvrent enfin pour un réel développement humain visant à une décroissance matérialiste.

 Jérôme Duval

¹ Malgré la visite d'une délégation ukrainienne à Washington en décembre, l'octroi d'une nouvelle tranche d'un crédit de 16,4 milliards de dollars que le FMI avait accordé à Kiev en novembre 2008 reste bloqué. Les négociations doivent se poursuivre en janvier 2010.

² Lire les salariés d'Alcatel-Lucent font leur révolution à Timisoara <http://balkans.courriers.info/article14248.html>

³ [http://www.lesechos.fr/info/inter/afp_00212287-roumanie-visite-d-une-mission-fmi-ue-pour-discuter-du-budget-2010.htm](http://www.lesechos.fr/info/inter/afp_00212287-roumanie-visite-d-une-mission-fmi-ue-pour-discuter-du-projet-de-budget-2010.htm)

⁴ http://www.lexpress.fr/actualites/2/le-nouveau-gouvernement-roumain-approuve-un-budget-d-austerite_838173.html

⁵ Lire l'interview d'Eric Toussaint, <http://www.cadtm.org/Cette-crise-va-etre-mise-a-profit>

⁶ Chronique audio : <http://sites.radiofrance.fr/franceinter/chro/lautreeconomie/index.php?id=83956>

⁷ <http://fr.reuters.com/article/frEuroRpt/idFRLDE5BK14A20091221>

⁸ « *Un écart s'est produit. Nous sommes encore dans un système qui repose sur le monde tel qu'il était à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le monde a changé, il faut donc adapter le capital.* », Michel Camdessus, 11.02.2008, RFI.

FMI : 2009 « annus mirabilis » !

Le malheur des uns fait le bonheur des autres, c'est bien connu. Surtout dans ce système de profits.

La crise aura été salutaire au FMI. Comme l'a dit son directeur « *le Fonds Monétaire International est de retour aux affaires* ».

Le Fonds, diminué ces dernières années, s'est vu remis au devant de la scène. Ses caisses se sont remplies et ses « services » sont de plus en plus demandés.

Avant la crise, le FMI n'allait pas très bien : critiques et remise en cause de sa légitimité, nécessité de licenciements, plus d'argent en caisse...

Certains de ses clients, et non des moindres (Argentine, Brésil...) ayant soldé leurs dettes, ses revenus avaient cruellement baissé.

Mais voilà la crise. Les pays riches doivent secourir le monde (du capital).

Losqu'il s'agit de trouver des solutions à la faim dans le monde, les riches ne se dérangent même pas (Sommet de la FAO à Rome, 16-18 novembre 2009), mais quand la finance va mal, les sauveurs s'empressent. La principale

décision du G20 à Londres, en avril 2009, était donc de renflouer les caisses de cette pauvre institution afin de lui permettre de voler, à son tour, au secours des pays, de plus en plus nombreux, au Nord comme au Sud, victimes de la crise. Les États membres, généreux donateurs, se sont engagés à tripler les réserves du FMI (sans oublier la Banque mondiale -mille milliards de dollars aux deux). Et, contrairement aux habituelles promesses, concernant la réduction de la pauvreté ou autres charités, qui traînent des années dans les tiroirs des bonnes intentions, cette fois, aussitôt dit aussitôt fait.

Et donc, au 31 décembre 2009, les ressources prétables du FMI étaient déjà de 454,9 milliards de dollars, contre 234,7 un an avant, ce qui fait une augmentation de 94%. Et ce n'est pas fini, il devrait encore en entrer autant.

L'institution n'a jamais eu autant à sa disposition et n'a jamais, non plus, autant prêté. Son champ d'interventions s'est élargi : Géorgie, Ukraine, Hongrie, Islande, Lettonie, Pakistan, Serbie, Biélorussie, Salvador,

Roumanie, Liban, Turquie... La liste s'allonge de jour en jour.

Le FMI n'est pas seulement connu pour ses prêts, mais aussi et surtout pour ses « conseils » qui leur sont assortis. Cependant, son aide peut n'être que « technique », ce qui est le cas en ce moment pour la Grèce¹, qui a fait appel à son assistance en matière de politique fiscale, évaluation des dépenses publiques... en vue « *d'un paquet crédible et à long terme de réformes* » pour sortir de sa crise.

Autre décision du G20, la révision des quotes-parts du FMI vers un rééquilibrage en faveur des nouveaux pays émergeants (*sic*). Mais ceci étant bien moins urgent, on attendra 2011. De toute façon, les pays émergeants ne se verront accorder que des strapontins, des dixièmes de %, et le vrai pouvoir restera aux mêmes.



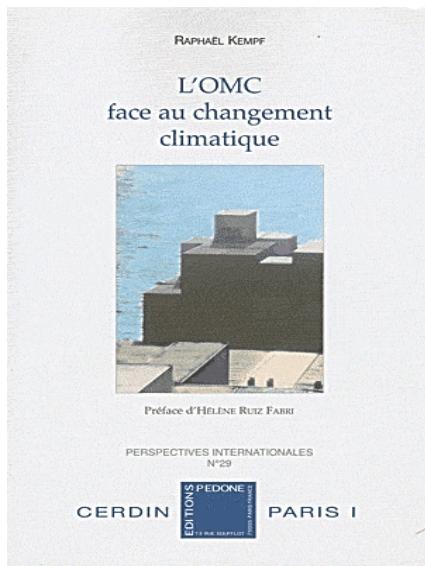
Yvette Krolikowski

¹ Jusque là le FMI refuse d'accorder des prêts aux pays de la zone euro

² *Dixit* le nouveau président de l'Union européenne, Herman van Rompuy, lors d'une visite éclair à Athènes

Lire

L'OMC face au changement climatique



Raphaël Kempf
Perspectives internationales n°29,
Pedone, 2009

Au moment de l'échec de Copenhague, le juriste Raphaël Kempf braque les projecteurs sur le rôle néfaste de l'OMC en matière de climat. Cet ouvrage vient compléter utilement l'étude du trio infernal formé avec le FMI et la Banque mondiale, ces deux dernières institutions étant analysées de manière exhaustive – et très critique – dans les publications du CADTM.

Dès le début, Kempf

phénomène ? » Pour très vite pointer les responsabilités de l'OMC : « cette logique de croissance de la production et de la consommation globale semble incompatible avec une logique de préservation des écosystèmes ».

Le « capitalisme vert » est sérieusement questionné et démonté : « le changement climatique, qui impose une remise en question de nos modes de production et de consommation, est utilisé par certaines entreprises et certains États – dont la responsabilité dans le réchauffement du climat n'est plus à démontrer – pour développer de nouveaux marchés, prolongeant par là même la logique économique qui fait à l'origine des dommages environnementaux ».

L'OMC et la logique qu'elle défend est donc un obstacle à une action efficace : « tandis que l'OMC limite les possibilités de mettre en œuvre des actions collectives qui ne respectent pas la logique du marché, le changement climatique nous impose au contraire de prendre de telles mesures, et de la faire collectivement ».

Le discours de l'OMC est passé au crible des faits et le livre soulève le problème de la place des droits fondamentaux dans le système de l'OMC. Il montre que le seul droit fondamental protégé vise à garantir l'accès aux marchés. Enfin, il débouche sur la question politique essentielle : quid d'une volonté publique alors que l'OMC accorde aux acteurs privés un grand rôle dans la définition des préférences collectives ?



Damien Millet

pose la problématique : « le réchauffement climatique est dû à l'activité humaine. Mais quel est le poids du commerce international dans ce

Une bonne résolution : j'adhère au CADTM !

NOM (en capitales): _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Mel : _____ @ _____

> Adhésion au CADTM France et abonnement aux publications :

[] 48 euros [] 27 euros (petits revenus)

> Adhésion seule : [] 10 euros [] 5 euros (petits revenus)

> Abonnement seul : [] 38 euros [] 22 euros (petits revenus)

Adresser avec votre règlement à : CADTM France, 17 rue de la Bate, 45150 Jargeau

Bulletin du CADTM France

17 rue de la Bate, 45150 Jargeau – France

Tél : 00 33 (0)2 38 59 98 28

Email : france@cadtm.org

Directeur de la publication : Claude Quémard

Mise en page : Yvette Krolikowski

ISSN 1634-5932 Dépôt légal : à parution